



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969

Numéro SIREN : 511 709 677

Nom ou dénomination : ADENES

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2013 sous le numéro de dépôt 104171



1310427501

DATE DEPOT : 2013-11-21

NUMERO DE DEPOT : 2013R104171

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 03 rue de Stockholm 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2013/11/07

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

NATURE D'ACTE :

RK 07 11 13

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA VALEUR DES APPORTS DEVANT ETRE EFFECTUES**

Grelle du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

21 NOV. 2013

Sous le N° :

B104171

PAR

Monsieur Jean-Louis VERDIER

Monsieur Marc Gérard ROUEL

Madame Pascale CHIAPPE

A

Société A D E N E S

SAS au capital de 1 487 729 €

3, rue de Stockholm

75009 PARIS

RCS : PARIS 511 709 677

Apport d'actions 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE

Bertrand MIQUEL

H.E.C

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Paris

Expert près les cours administratives d'Appel de Paris et de Versailles

47 rue de Courcelles – 75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui nous a été confiée en date du 20 novembre 2012 par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de commerce.

La valeur des apports a été arrêtée dans le projet de contrat d'apport en nature de droits sociaux signé par les apporteurs et le représentant de la société bénéficiaire le 25 octobre 2013. Il nous appartient de vérifier que la valeur des apports n'est pas surévaluée. À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la valeur des apports selon le plan suivant :

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

- 1.1 Désignation des apporteurs
- 1.2 Opération envisagée
- 1.3 Description et évaluation des apports
- 1.4 Rémunération des apports

2. DILIGENCES EFFECTUEES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

3. CONCLUSION

1 - PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Désignation des apporteurs et de la société bénéficiaire

Les apporteurs sont les trois personnes physiques suivantes, dirigeantes de la société ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE :

- Monsieur Jean-Louis Marie VERDIER, domicilié à BIARRITZ (64200) 29 avenue d'Anglet,
- Monsieur Marc Gérard Robert ROUEL, domicilié à SAUVAGNON (64230), lotissement Amand 44 chemin Severou ;
- Madame Pascale Anne-Marie Nicole CHIAPPE domicilié à BAYONNE (64), 10 impasse Poydenot.

La société bénéficiaire des apports est :

ADENES/

SAS au capital de 1 487 729 €, dont le siège social est à PARIS (75009), 3 rue de Stockholm, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 511 709 677. ADENES est représentée Monsieur Emmanuel VILETTE, Président de la société.

1.2 Opération envisagée

Monsieur VERDIER, Monsieur ROUEL et Madame CHIAPPE détiennent respectivement plus de cinq actions de la société ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE.

La société ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE est une Société par Actions Simplifiée au capital de 24 000 € dont le siège social est à BIARRITZ. Route Nationale 10 – Espace des Templiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Biarritz. Son activité consiste en l'expertise auprès des compagnies d'assurances, particuliers et entreprises. Les 15 actions d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE apportées ui sont apportées à ADENES, société bénéficiaire des apports représentent environ 6% du capital.

1.3 Description et évaluation des apports

d) Evaluation

L'évaluation de l'apport des actions 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE à ADENES repose sur une évaluation qui en usage dans le groupe ADENES à savoir la somme des éléments suivants extraits des compte du dernier exercice clos, soit le 31 mars 2013 :

- situation nette comptable diminuée des actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan au 31 mars 2013, soit 238 512 €. Elle a été diminuée de la distribution de dividende décidée par l'Assemblée qui approuvait les comptes de cet exercice, soit 135 600 €.

- quatre fois le bénéfice net avant impôt sur les sociétés qui se monte à 282 290 € soit 1 129 160 €. Le bénéfice net avant impôt a été ajusté en diminution du résultat estimé apporté par l'existence d'ADENES soit 58 950 € et des profits nets exceptionnels sur exercice antérieur soit 6 899 €.
- 15% du chiffre d'affaires de 1 555 397 € soit 233 910 € sachant que le chiffre d'affaires qui a été retenu, a été diminué du chiffre d'affaires réalisé du fait de l'existence d'ADENES. Le niveau de catastrophe naturelle a été considéré comme normal comparé aux années précédentes.

La mise en œuvre de la formule décrite ci-dessus abouti à une valorisation d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE de 1 465 382 € pour les 240 actions existante (6 105.7583 € par action).

En application de cette formule de valorisation, l'apport des quinze actions 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE sur les 240 existantes est de 91 586,375 € soit 30 528.79 € par apporteur de cinq actions.

1.4 Rémunération des apports et avantages particuliers

Compte tenu des apports précités soit 15 actions 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE, ADENES procédera à l'émission d'actions telle que présenté dans le contrat d'apport sur la base d'action ADENES évalué 5.99 €, dont un euro de valeur nominale de un euro. . Il sera donc proposé aux trois apporteurs respectivement 5 097 actions ADENES assortie d'une prime d'émission de 25 431.79 € en échange de leur cinq actions 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE.

Ces actions ADENES rentrent dans la catégorie PPE tels que définis par les statuts d'ADENES.

L'article 7 des statuts d'ADENES stipule l'existence de trois catégories d'actions attribuées aux associés en fonction de leur activité dominante.

- 1^{ère} catégorie : Actions RIGCI (Risques Industriels Grands Comptes et International)
- 2^{ème} catégorie : Actions PPE (Professionnels Particuliers Entreprises)
- 3^{ème} catégorie : Actions RCCI (Responsabilité Civile, Construction, International)

Les actions des différentes catégories sont dotées des mêmes droits sauf disposition différentes des statuts. En l'occurrence, la seule différenciation identifiée au sein des statuts d'ADENES concerne le niveau de représentation des différentes catégories d'actions pour la constitution du Comité Directeur. Conformément à l'article 18 alinéa 1 des statuts d'ADENES, il est précisé que le Comité Directeur comprend sept membres ayant le titre d'Administrateur. Parmi ces 7 membres, 3 membres sont titulaires d'actions PPE, 2 membres d'actions RCCI et 2 membres d'actions RIGCI.

1.5 Diligences effectuées

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires d'après les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes pour vérifier la valeur attribuée aux apports. Nos diligences ont porté essentiellement sur une analyse d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE. Nous avons effectué notamment les travaux suivants :

- Prise de connaissance générale
 - Entretien avec des dirigeants de la société.
 - Analyse et compréhension du modèle économique de la société
 - Environnement juridique de la société,
 - Examen de la couverture géographique de la société
 - Examen des comptes sur plusieurs années notamment concernant les catastrophes naturelles.
- Analyse des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013
 - Exploitation des notes de l'expert-comptable de la société
 - Revue des comptes par cycle d'audit, notamment recherche de risques de dépendance significative vis-à-vis de tiers particulier (clients ou fournisseurs).
 -
- Analyse de la convention d'apport envisagée et de la formule de valorisation.
- Réflexion sur l'évolution de l'activité de la société à défaut d'avoir pu bénéficier d'un budget prévisionnel.

1.6 Appréciation de la valeur des apports

On rappellera que l'opération envisagée d'apport s'intègre dans un cadre plus global de constitution d'un réseau national d'expertise d'assurance dont ADENES assure l'animation. La constitution d'un tel réseau a pour objectif d'assurer une couverture nationale au profit des sociétés d'assurance avec un niveau de qualité identique tout en recherchant des synergies entre membres du réseau (mise en commun de ressources en personnel et informatiques). S'agissant d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE, on constate que l'ensemble des opérations de rapprochement mises en œuvre depuis 2007 ont participé d'un objectif comparable au niveau régional. De ce point de vue la couverture régionale réalisée au sein d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE rentre parfaitement dans les objectifs de couverture géographique nécessaire à la constitution d'un réseau national de premier plan. Bien que modeste en volume, l'apport de 6% du capital d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE participe fortement à la consolidation du réseau national. Compte tenu de ces éléments, nous estimons qu'il est possible d'accepter une évaluation qui pourrait être considérée comme élevée dans un autre contexte avec des objectifs stratégiques différents.

Concernant la formule appliquée dans le cadre de la valorisation d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE, nous constatons que celle-ci est identique à celle qui a été appliquée lors d'opérations précédentes conformément au protocole d'accord accepté entre l'ensemble des membres du réseau animé par ADENES.

À notre connaissance, il n'y a pas de méthode spécifique reconnue pour valoriser une entreprise d'experts d'assurance. ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE est une société de service dont la valeur est composée sans doute de la valeur des biens matériels qui la compose mais surtout de la valeur des biens immatériels que sont son savoir-faire, son corps d'expert, sa présence géographique, sa renommée locale et nationale ... Ces actifs incorporels sont difficiles à évaluer.

Comme nous l'avons constaté précédemment, la formule de valorisation appliquée bien qu'issue d'un accord entre les membres du réseau ADENES est assez inhabituelle.

Nous avons voulu la confronter à au moins une autre méthode qui est reconnue de façon universelle, c'est celle de la capitalisation des résultats nets (après impôts). Cette méthode consiste à mesurer le nombre d'année de bénéfice nécessaire pour payer la valeur de la société. Ce ratio est facilement et classiquement comparable d'une société à l'autre.

Le bénéfice net après impôt d'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE est de 238 291 €. On peut considérer que l'exercice considérée est une bonne année normale, voir peut être un peu plus. Ce bénéfice comparé à la valorisation de la société de 1 465 382 € montre que le capital est valorisé environ 6 fois le bénéfice, ce qui est raisonnable. Si la valorisation avait été faite sur la moyenne des années précédentes, elle aurait été inférieure, mais elle serait resté acceptable.

CONCLUSION

L'estimation qui vous est proposée de 91 586,37 € pour 15 actions de la société 'ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE (30 528.79 € pour chacun des trois apporteurs) n'est pas surévaluée, dans le contexte de l'opération proposée. ✓

Nous vous précisons que le seul avantage particulier lié à l'attribution de 15 291 actions ADENES (5 097 actions par apporteur) type PPE en rémunération de l'apport décrit ci-dessus ne concerne qu'une représentation particulière des titulaires d'action PPE au sein du Comité Directeur d'ADENES qui ne s'apparente pas réellement à un avantage particulier.

Paris le 7 novembre 2013, ✓

Bertrand MIQUEL
Commissaire aux apports